

Démocratie représentative et démocratie participative

La *démocratie participative* est dans l'air du temps. Partout émergent des initiatives d'implication des citoyens dans la vie publique, tout particulièrement au niveau communal, partant de l'idée que la démocratie ne doit pas se limiter aux seules élections. A mon avis, ce nouvel intérêt ne remet pas en question la démocratie représentative, ne remet pas en question la responsabilité des élus dans la gestion des affaires publiques. Cette participation citoyenne dans la vie communale, bien entendu dans le respect des règles et des institutions, est complémentaire et enrichissante. Au-delà d'une utile exigence de transparence et d'efficacité, elle peut aussi contribuer au dynamisme et à la réactivité de l'action publique.

Par rapport à cette envie d'implication citoyenne, le fonctionnement de la municipalité à Bonnevaux ces dernières années a été régulièrement source de frustration : des réunions du Conseil Municipal sans planning préalable, annoncées au dernier moment, souvent en milieu de journée, rendant impossible la présence de certains, la disparition des commissions ouvertes aux non-élus et, globalement, une curieuse ambiance de défiance.

Le dernier exemple est le vote du PLU du 21 février : Nous pouvons comprendre que les conseillers municipaux aient eu envie d'en finir avant les élections, mais il est très regrettable qu'ils n'aient pas compris que ce vote a été perçu comme un passage en force, et qu'il y avait de bonnes raisons pour le reporter. En effet, la majeure partie de la consultation publique s'est faite avec le premier Bureau d'étude, or la majeure partie conceptuelle du PLU s'est faite avec le deuxième. Même si comptablement le minimum requis de consultation publique était rempli, il reste cette sensation que Madame le Maire a géré seule avec les urbanistes et l'enquêteur les grands arbitrages.

Ma proposition pour la nouvelle mandature :

1. En ce qui concerne le fonctionnement du Conseil Municipal, je souhaite un fonctionnement d'équipe, collégial, qui n'a pas seulement pour objectif un vrai portage collectif des responsabilités, mais qui s'inscrit aussi, compte tenu de l'âge des uns et des autres, dans le passage de relais. Le fonctionnement de l'équipe avec la répartition des tâches et les délégations, ainsi que les réunions du Conseil Municipal, leur périodicité et leur horaire, ne pourront être fixés qu'avec l'équipe constituée.
2. En ce qui concerne la participation citoyenne dans la vie communale, la tenue de réunions publiques régulières et la remise en place de commissions ouvertes aux non-élus me paraît le strict minimum. Au-delà, la municipalité devra être attentive et favoriser toutes les dynamiques du « vivre et faire ensemble », réunions de hameaux thématiques, activités en commun dans le cadre de journées citoyennes, lieux de parole, culture, vie associative ...
3. Il me semble important, aussi bien pour les conseillers que pour l'ensemble des habitants, de rendre plus accessible les éléments permettant de mieux connaître et comprendre l'action que mène la municipalité. Qu'il s'agisse du budget et de la situation financière de la

Commune, de projets d'investissements ou d'évaluation d'actions terminées, des relations avec Alès Agglo et autre, la municipalité devra fournir aux habitants des notes explicatives, des tableaux et des compte-rendus.

L'intendance

La gestion de la voirie et de différents équipements et services publics est une responsabilité centrale de la Municipalité. Avec l'évolution de l'intercommunalité, la compétence de certains domaines de « l'intendance » n'est plus du ressort de la Commune, mais elle doit toujours veiller, dans les instances intercommunales, à leur bonne gestion, autant en terme de fonctionnement qu'en terme de coût pour les usagers.

Sans entrer ici plus dans les détails, j'estime que, dans beaucoup de domaines, cette intendance était gérée avec négligence. Une prochaine équipe devra reprendre en main un certain nombre de sujets.

Bonnevaux lieu de vie

Il y a un certain consensus sur la Commune pour penser que nous avons un cadre de vie exceptionnel. Certes, nous payons le prix fort en termes d'éloignement des commerces, des services de santé, des transports et autres services publics et possibilités d'emploi, mais malgré cela une grande majorité des habitants sont contents de vivre dans cette vallée. Comment se fait-il alors qu'en dix ans nous avons perdu environ 15% de la population, quand partout dans notre région la population augmente ? En plus, beaucoup (pas tous !) pensent que notre cadre de vie avec les terrasses, les châtaigneraies, cette mosaïque de milieux ouverts et fermés, est directement liée aux activités. Et ce paysage est menacé par le manque d'acteurs pour l'entretenir tout en l'habitant.

Dans notre contexte, d'augmenter la population active (et pas seulement agricole, bien sûr) est un objectif. Il y a de la place ! Et cela s'inscrit aussi dans l'objectif de maintenir une mixité, quelques grands équilibres entre actifs et non-actifs, entre jeunes et moins jeunes, entre permanents et vacanciers etc. Nous devons réfléchir aux conditions d'attractivité, créer les conditions qui peuvent faciliter l'installation de jeunes (et moins jeunes) porteurs de projets. Les premiers leviers sont l'habitat et le foncier. La Commune a laissé passer plusieurs opportunités ces dernières années qui auraient permis d'élargir le parc de logements locatifs. Par ailleurs, des modifications du PLU pourraient s'avérer nécessaires.

Ces élections peuvent nous permettre de créer une nouvelle équipe qui, en respectant l'histoire et les caractéristiques si particulières de notre commune, peut mener une politique ambitieuse de redynamisation de notre belle vallée tout en intégrant les exigences en matière de transparence, d'écologie et de démocratie participative. Discutons-en ensemble !

Georges Zinsstag